

stol-info

Renouvellement de la convention collective

Les négociations pour le renouvellement de la convention collective pour les salariés de la sidérurgie luxembourgeoise vont débuter en octobre. Après le rétablissement de l'index, maintenant il faut aller plus loin pour garantir un vrai progrès social ! L'OGBL, fidèle à lui-même, défendra les intérêts de tous les salariés d'ArcelorMittal.

Malgré une nouvelle tripartite sidérurgie, le COVID ou encore les incertitudes du marché, les salariés d'ArcelorMittal ont toujours répondu pour permettre à l'entreprise de rebondir plus fort que jamais. Ceci n'a été possible que **grâce à nos collègues** qui ont toujours réussi à faire plus avec moins de moyens. Les chiffres parlent d'eux-mêmes avec des **bénéfices records** en 2021 et des résultats en 2022 qui s'annoncent tout aussi bons malgré le contexte géopolitique.



Un simple merci ne suffira pas !

Aujourd'hui, nous demandons plus que de la reconnaissance ! Il est nécessaire de renforcer le pouvoir d'achat. Une augmentation des salaires est un passage obligé car les travailleuses et travailleurs ont besoin d'être soulagés face aux hausses de leurs coûts et de leurs factures. **Pour l'OGBL, ArcelorMittal doit maintenant apporter sa contribution et investir ses bénéfices pour valoriser tous ses salariés !**



Améliorer la qualité de vie au travail !

La conciliation vie privée et vie professionnelle est un élément essentiel que l'OGBL défend au niveau national, mais le fera également lors des négociations. La pénibilité et l'intensité du travail n'ont cessé d'augmenter, sans oublier les responsabilités de tout un chacun. Afin de garantir la santé et la sécurité au travail, il faudra **organiser le temps de travail d'une manière plus équilibrée**. L'avenir d'ArcelorMittal au Luxembourg passe par ses salariés.



Pour une convention collective de qualité !

Pour l'OGBL, des améliorations concrètes, qualitatives et quantitatives constituent la seule réponse aux attentes des salariés. Ceci permettra de les récompenser et de les valoriser, et surtout de s'assurer qu'ils restent. Avec ces garanties, l'entreprise n'aura pas de mal à **redevenir attractive**, comme cela était le cas par le passé.

L'OGBL a sondé et continue à sonder les salariés afin d'établir un cahier de revendications au moment venu tenant compte des demandes du terrain. N'hésitez donc pas à contacter vos délégués OGBL pour vous faire entendre et obtenir de plus amples informations.

Vos délégués OGBL